



***ASSEMBLEE GENERALE  
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION  
DE L'ALLIER  
Saison 2023 - 2024  
SAINT GERMAIN DES FOSSES 19 OCTOBRE 2024***



## PROCES-VERBAL

### MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DU COMITE DEPARTEMENTAL ALLIER NATATION

Il remercie très sincèrement de leur présence :

- Mesdames et Messieurs les Présidents-es des Clubs,
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité directeur du CDAN 03,

Il présente les personnalités qui assistent à la réunion ce jour :

M Jacques Framont, Président du Comité Départemental et Olympique de l'Allier,  
Mme Elisabeth CUISSET, représentant M. Le Président du Conseil départemental et Maire de Saint Germain des Fossés,  
Mme Florence Barbat Cheffe de Service, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement de l'Allier.

Il convient d'excuser :

- Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental,
- Monsieur Jean-Luc MANAUDOU, Président de la Ligue AURA de natation,
- Monsieur Maxime USCLAT - secrétaire général adjoint de la ligue AURA de natation.

### **Appel nominal des Clubs et contrôle des pouvoirs**

Suite à l'appel des Clubs, le contrôle de la liste d'émargements et des pouvoirs, le total des voix représentées est de 2 355 sur 2 355 soit 100 % des voix représentées. Le quorum étant atteint l'Assemblée générale peut donc valablement délibérer.

CLUBS	<i>Nb. de Licences 2023/2024</i>	<b>Nb de voix attribuées</b>
A.S.C. ST GERMAIN DES FOSSES	144	<b>144</b>
A.S. DOMPIERRE	111	<b>111</b>
ASPTT MONTLUCON	62	<b>62</b>
COSNE D'ALLIER C.S.	29	<b>29</b>
GANNAT O.N.	576	<b>576</b>
LAPALISSE	12	<b>12</b>
MONTLUCON NATATION	542	<b>542</b>
N.C. MOULINS	264	<b>264</b>
VICHY DOME SYNCHRO	67	<b>67</b>
VICHY VAL D'ALLIER NATATION	548	<b>548</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 355</b>	<b>2 355</b>

Le Président demande aux membres du comité s'il y a des observations sur le procès-verbal de l'Assemblée générale électorale qui s'est déroulée le 04 novembre 2023. Aucune remarque n'est formulée.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **ALLOCUTION DU Président (Cf en annexe l'intégralité du rapport)**

Le Président prend la parole pour le traditionnel discours.

En complément, dans le dossier remis aux participants se trouvent des tableaux faisant état de l'évolution du nombre de licences et du classement des nageurs-ses.

## **ELECTIONS**

En cette année d'olympiade, l'Assemblée générale de ce jour est électorale. Le Président propose à l'Assemblée présente que les candidats se présentent.

14 candidatures ont été reçues :

- LATHENE Jérôme : Montluçon Natation
- LAPORTE Michèle : AS Natation St Germain des Fossés
- LEFAURE Thierry : VVAN
- PERROT Nathalie : ASPTT Montluçon
- ROBIN Laurent : Montluçon Natation
- SZYMANSKI Mélanie : Montluçon Natation
- TURBAN DE RONCHI Sophie : VVAN
- BEAUPARLANT Astrid : GON
- CADET Geneviève : les crocos Lapalisse
- CHANET Florian : GON
- DESFORGES GOZARD Christelle : Montluçon Natation
- FRADY David : GON
- GARÇON Bernadette : Nautic Club Moulinois
- GOZARD Patrice : Montluçon Natation

Les présidents des Clubs sont invités à voter.

Il est rappelé que les règles qui s'appliquent actuellement font que le décompte des voix se fait selon la modalité suivante : un licencié = une voix.

A l'issue du dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de clubs : 10

Nombre de clubs votants : 10

Nombre de suffrages exprimés : 2 355

Nombre de bulletin nuls : 0

Nombre de bulletin blanc : 0

2 355 voix pour chaque candidat.

Résultat : Les 14 candidats sont déclarés élus.

Le Président informe l'Assemblée que les membres élus du Comité Directeur vont se retirer dans une pièce annexe pour proposer un nom pour le Président du CDAN pour la prochaine Olympiade.

Les membres élus se réunissent puis rejoignent de nouveau la salle principale.

Michèle LAPORTE, doyenne d'âge des candidat-es expose que les membres proposent à l'Assemblée la candidature de Thierry LEFAURE pour le poste de Président.

Les membres présents valident à l'unanimité cette proposition.

Thierry LEFAURE est donc élu Président du CDAN pour la prochaine olympiade.

Thierry LEFAURE remercie les membres présents de la confiance qu'ils lui accordent. Il informe l'Assemblée que les membres élus se réuniront le 22 novembre 2024 (à Montluçon) pour la composition du Comité Directeur et élire le-la Secrétaire général-e, le-la Trésorièr-e ainsi que pour désigner les responsables des différentes commissions.

#### **RAPPORT MORAL** (Cf en annexe l'intégralité du rapport)

Le rapport présenté par la Secrétaire générale est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **RAPPORT FINANCIER** (Cf en annexe l'intégralité du rapport)

La Trésorière effectue la présentation des tableaux remis aux membres relatifs aux résultats de la saison sportive.

Le vérificateur aux comptes certifie les résultats présentés. Il a procédé aux contrôles des comptes, accompagnés de toutes les pièces justificatives en date du 17 octobre 2024 et ils sont conformes.

Il est demandé aux membres présents de se prononcer sur les comptes : ces derniers sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Il s'en suit la présentation du budget prévisionnel pour la saison 2024/2025.

Suite au vote : le budget est adopté à l'unanimité des membres présents.

Les membres du comité sont invités à se prononcer sur les tarifs : (cf tableau annexé au présent procès-verbal).

Le montant des tarifs sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

#### **DESIGNATION DES VERIFICATEURES AUX COMPTES**

Mme Catherine GRANDREMY accepte de poursuivre ses missions pour la vérification des comptes au sein du comité.

Mme Sofi BRANGER se propose pour effectuer également la vérification des comptes.

En conséquence pour la prochaine saison, il y aura deux vérificateurs.

#### **REGLEMENT INTERIEUR DU COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION DE L'ALLIER**

Il est proposé à l'Assemblée d'apporter quelques modifications au règlement intérieur du Comité.

Les modifications portent sur les conditions de réunion, notamment le quorum à respecter pour valider les décisions lors des réunions du comité directeur.

Le nouveau règlement intérieur exposé ce jour est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **RAPPORT DES COMMISSIONS** (Cf en annexe l'intégralité des rapports)

Il s'en suit la présentation des rapports des Présidents des commissions : Cf en annexe l'intégralité des rapports) :

- Commission sportive
- Commission Officiels
- Commission Water-Polo
- Commission Natation artistique
- Commission des récompenses
- Commission éthique et communication
- Commission nouvelles pratiques sportives.

En ce qui concerne les nouvelles pratiques sportives, le Président précise que la Fédération française de natation a déposé la marque « Aquaform » et qu'elle ne peut pas être utilisée par d'autres structures.

Au sein du département de l'Allier, le dispositif « Nager Forme Santé » est très bien représenté dans les clubs suivants : Gannat, Montluçon, Moulins et Vichy.

La ligue AURA verse 1 000 euros par Club mettant en place l'activité.

Le coût d'une licence est de 15 €.

Si les clubs ne licencient pas, lors des séances, il doit y avoir la présence d'un MNS en plus de l'éducateur.

Le Président félicite les Présidents des clubs qui initient ce dispositif.

## **INTERVENTION DES PERSONNALITES**

M Jean-Luc FRAMONT, Président du Comité Département Olympique et Sportif 03.

Ce dernier rappelle les missions du CDOS03. Il précise qu'une deuxième salariée a été recrutée au sein du CDOS03 et en qualité d'éducateur sportif elle peut intervenir dans les clubs.

Le CDOS03 est labellisé GuidAsso et peut accompagner dans ce cadre les associations qui ont des besoins dans les démarches administratives.

Il porte à la connaissance des membres de l'Assemblée que le CDOS03 dispose d'une exposition qui peut être mise à disposition à titre gratuit sur le thème des discriminations.

De plus, pour des animations, il y a aussi la possibilité de disposer de jeux de plateaux réalisés sur le sujet des jeux olympiques.

Il ajoute également que le CDOS03 peut doter les clubs de coupes.

Mme Elisabeth CUISSET, représentant M. Le Président du Conseil départemental et Maire de Saint Germain des Fossés prend la parole. Elle tient, tout d'abord à remercier le comité d'avoir choisi d'organiser l'assemblée générale de cette année dans sa commune.

Elle souligne que le Club de Saint Germain des Fossés est très actif et dynamique.

En conclusion de ses propos, elle remercie les membres pour l'invitation de ce jour.

Mme Florence Barbat du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports remercie pour l'invitation de ce jour et précise qu'elle est présente aux assemblées générales à chaque fois que cela est possible.

De façon générale, en cette année olympique il y a plus de licences dans les clubs sportifs mais faut-il que les locaux et l'encadrement puissent être en mesure de répondre à ces demandes.

Des équipements doivent encore être développés.

Cette olympiade est l'annonce de nouveaux projets.

Il faut faire attention aux formations dispensées aux encadrants, qui doivent être adaptées et en lien avec d'éventuelles nouvelles pratiques.

Elle informe que le dispositif Pass sport est toujours possible jusqu'au 31 décembre.

Elle insiste sur le fait que les clubs ne doivent pas hésiter à utiliser l'aide des structures qui sont labellisées Guide asso pour leurs démarches.

Le Président souhaite ajouter le fait que la Fédération Française de Natation prend en charge la formation « Aisance Aquatique », des sessions auront lieu prochainement en région Auvergne Rhône Alpes.

Le Président du Club de Montluçon Natation interroge Mme Florence BARBAT sur le fait qu'il a été refusé par les services de l'Académie, une dérogation de secteur de scolarisation à des élèves qui souhaitaient rejoindre la section sportive.

Mme Florence BARBAT apporte des éléments de réponse dont elle a eu connaissance au sein de son service.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président du CDAN03 remercie l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée générale.

Il est procédé à la remise des récompenses aux nageurs-ses méritants, ainsi que des dirigeants.

Après quelques photos avec les récompensé-es, le Président convie l'ensemble des participants au traditionnel vin d'honneur.

L'assemblée générale est clôturée à 18h45

Thierry LEFAURE  
Président

Bernadette GARÇON



## **Assemblée Générale**

**Samedi 19 octobre 2024**

Le mot du Président

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord je tiens à remercier la ville de Saint Germain des Fossés pour son accueil dans cette salle aujourd'hui pour notre Assemblée générale 2024 ainsi que le club local.

Je tiens à remercier pour leur présence ...les personnalités présentes.

Traditionnellement l'Assemblée Générale est le moment pour le Président de prendre du recul sur la saison passée et de préparer l'avenir...cela est encore vrai cette année après 2 saisons perturbées par le covid, nous avons deux saisons perturbées par la crise énergétique avec fermeture de piscine, baisse des températures de l'eau et donc beaucoup d'arrêt de pratique.

Cette assemblée est électorale pour élire le comité directeur du CDAN pour 4 années une olympiade 2024-2028 et lorsque la Fédération Française de Natation aura défini son projet 24- 28 ainsi que la ligue, nous pourrons les décliner à notre territoire et proposer des actions pour la natation bourbonnaise.

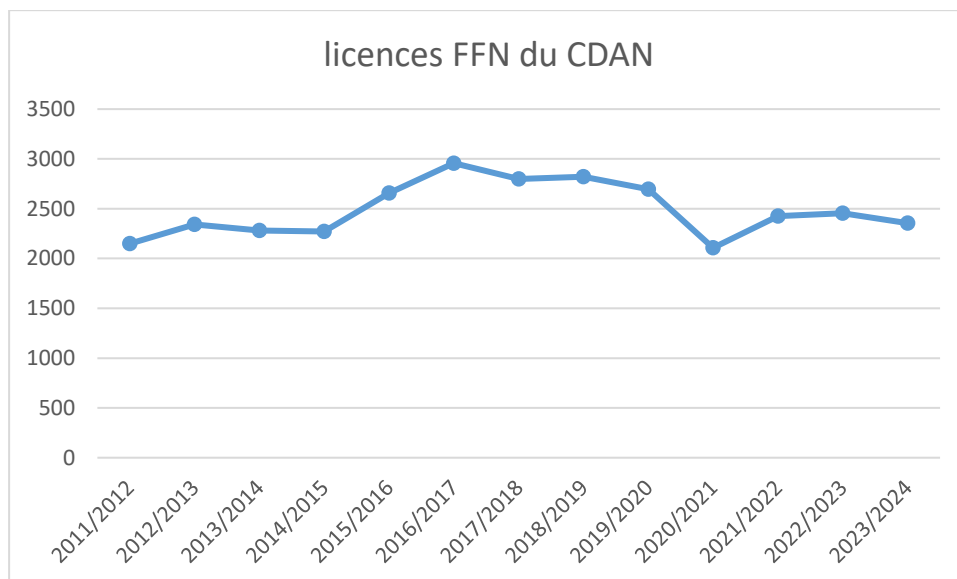
Je remercie tous les membres du Comité directeur 2020-2024 qui ont œuvré pour notre natation et plus particulièrement tous ceux qui acceptent de repartir pour 4 années de plus.

Personnellement je souhaite repartir pour une olympiade de plus et je briguerai un 3<sup>e</sup> et dernier mandat ...14 candidats issus de 7 clubs : 8 femmes et 6 hommes Je vous invite à tous les élire, mais chaque Président fera ce qu'il souhaite.

Le nombre de clubs est de 10 et le nombre de licence peine à repartir à la hausse.

Le bénévolat est de plus en plus compliqué, cette année 5 présidents (sur 10) ont jeté l'éponge ... il faut du sang neuf, car notre société évolue et c'est de plus en plus usant d'être dirigeant d'une structure.

**Tableau évolution des licences et des licences compétition CDAN.**



Cinq disciplines de la FFN vivent ensemble dans le département est c'est une grande satisfaction : Natation course, eau libre, Natation artistique, water-polo et masters. Les activités loisirs, éveil, natation santé et ENF représentent la majorité de nos licences et ont encore une grande marge de progression.

Il est vrai qu'on parle beaucoup natation course, natation artistique et qu'on a souvent du mal à avoir des informations en eau libre, masters ou waterpolo.

Le comité vit bien, même si on ne peut que souhaiter que de « nouvelles têtes » arrivent. On a besoin de bénévoles... et on doit tout faire pour que tous les clubs se sentent concernés par la vie du comité départemental.

Cette année certaines commissions ont eu du mal à fonctionner, il y a un essoufflement des bénévoles, il va falloir innover et il va falloir que certaines commissions prennent conscience qu'elles ne sont pas seules au monde et qu'il faut travailler avec les autres commissions pour être performantes.

Elles sont toutes essentielles au fonctionnement de notre structure, il va falloir les « booster » et redéfinir leurs contours.

Les finances sont saines même si on n'a pas beaucoup de marge de fonctionnement. Les compétitions départementales ne dégagent pas suffisamment de recettes. Mais la trésorière vous détaillera le compte de résultats de la saison.

Il convient de remercier le conseil départemental de l'Allier, pour son soutien.



Je remercie vivement les collectivités territoriales qui soutiennent nos clubs et qui mettent leurs piscines à notre disposition pour nos activités et compétitions. Je pense toujours que la commission finances doit chercher des partenaires privés, mais c'est facile à dire mais pas à obtenir.

J'avoue avoir toujours beaucoup de mal à suivre l'évolution de notre fédération actuellement, il y a un manque évident de lisibilité : ENF, Académie, Labélisation, périodes saisons différentes selon la discipline, catégories d'âges, Meeting ...

Je remercie la ligue AUVERGNE RHONE ALPES de la rétrocession sur les licences et nous adhérons pleinement à son projet sportif en natation course.

Sur notre territoire, les clubs s'entendent bien, travaillent ensemble, le comité est là pour tous et j'espère que cela va continuer.

Je pense que sportivement notre rapprochement avec le CD63 est toujours intéressant. Il conviendra d'en faire un bilan sur l'aspect financier et de redéfinir le contour par une convention.

Un grand merci à Nathalie notre trésorière, pour sa rigueur et son investissement. Elle nous présentera le bilan de l'exercice et le budget prévisionnel maîtrisé.

Un grand merci à Bernadette, notre secrétaire générale qui me supporte depuis 8 ans déjà, toujours calme et rigoureuse, coordonne nos actions.

Et je ne peux pas finir mes propos sans parler des JO Paris 2024. Des supers résultats mais surtout nous avons eu la chance de voir l'équipe de France en stage à Bellerive.



Enfin félicitons des licenciés que nous allons honorer à l'issue de cette assemblée.

Natation course : - une championne de France Benjamine  
- un qualifié aux championnats de France OPEN  
- deux qualifiés aux championnats de France N2

Waterpolo :2 jeunes sélectionnés en équipe de ligue AURA

Natation artistique et Eau Libre : personne

Un dirigeant et une officielle

3 sélections en Natation course :

- une sélection juniors Meeting National de Tours
- une sélection avenir coupe C Plewinski à Megève
- une sélection benjamins à la Coupe des Départements à Annonay

Bonne saison 2024-2025

Rendez- vous à l'Assemblée générale à l'automne prochain



**Thierry Lefaure**



## **Assemblée Générale**

**Samedi 19 octobre 2024**

### **RAPPORT MORAL**

Bonjour à tous et bienvenue à cette Assemblée générale électorale du Comité Départemental de Natation de l'Allier qui se déroule cette année à Saint Germain des Fossés.

Aujourd'hui, je vous présente le rapport moral de la fin de l'olympiade qui restera marquée par les Jeux Olympiques Paris 2024 qui se sont déroulés cet été.

4 ans c'est long, mais bien court en tant que bénévole pour mener à bien les nombreux chantiers qui existent dans nos différentes disciplines.

Pour exemple, cette dernière saison sportive, le comité s'est réuni à 6 reprises. Les commissions créées au sein du comité se sont, quant à elles, réunies (en présentiel ou en visio) pour travailler sur les thématiques qu'elles représentent à chaque fois que nécessaire : pour préparation et suivre le programme sportif par exemple.

Le fonctionnement du Comité s'appuie sur des statuts qui ont été soumis à votre vote l'an passé dans le cadre de mise en conformité avec les préconisations de la Fédération Française de Natation. Un règlement intérieur précise son organisation. Il vous sera proposé d'apporter quelques modifications relatives à l'organisation des réunions.

De plus, les supports annexés au dossier qui vous a été remis en début de séance vous permettront d'avoir le bilan des activités.

Le compte-rendu de la commission sportive abordera le détail des compétitions organisées.

La natation dans l'Allier compte 10 Clubs et 2 355 licenciés auprès de la Fédération Française de Natation.

Je pense qu'il est important en cette fin de mandat de les citer :

AS Dompierre Natation

ASPTT Montluçon Natation

AS St Germain des Fossés

Club Sportif de natation de Cosne

Gannat Olympique Natation

Les crocos à Lapalisse

Montluçon Natation

Nautic Club Moulinois

Vichy Dôme synchro

Vichy Natation

Parmi ces derniers, il y a 2 clubs qui représentent uniquement la natation synchronisée et un Club qui a parmi ses pratiques le water-polo.

Je ne pouvais pas rédiger ce rapport sans me tourner vers les membres du Comité Directeur avec qui j'ai travaillé durant ces 4 années et avec lesquels nous avons tenté de faire de notre mieux pour œuvrer pour la natation bourbonnaise.

Pour conclure mes propos, je souhaite à tous les représentants des clubs une bonne saison sportive 2024 – 2025 et assurent les nageurs-ses de tous mes encouragements et mon soutien.

**Bernadette Garçon**

## BILAN FINANCIER

### 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024

CHARGES				PRODUITS			
	01/10/2023 30/09/2024	PREVISIONNEL	01/10/2023 30/09/2023		01/10/2023 30/09/2024	PREVISIONNEL	01/10/2023 30/09/2023
Frais de communication : FFN, site internet)	672,00 €	678,00 €	180,00 €	Subventions			
				Conseil Départemental (fonctionnement) *		4 500,00 €	
Cotisation (CDOS+ COSMOS)	150,00 €	150,00 €	100,00 €	Conseil Départemental (aide manifestation)	600,00 €	600,00 €	600,00 €
		50,00 €	- €	Agence Nationale du Sport	1 800,00 €	- €	1 171,40 €
Frais administratifs		250,00 €	48,70 €	Ristournes Licences		3 828,00 €	3 943,58 €
Matériel informatique	275,95 €	500,00 €	1 055,75 €				
Equipement (tee-shirts officiels)	2 128,20 €	2 000,00 €	6 440,29 €				
Frais de réception							
AG	1 547,12 €	1 500,00 €	1 283,70 €				
Autres	74,50 €	500,00 €	544,00 €				
Frais de déplacements							
Représentation Ligue	334,40 €	500,00 €	- €				
Déplacements autres		500,00 €	93,10 €				
<b>Charges de compétitions (médailles... repas...)</b>				<b>Produits de compétition</b>			
Meeting de Rentrée	5 557,49 €	5 000,00 €	4 296,38 €	Meeting de Rentrée	2 768,00 €	6 000,00 €	5 850,00 €
Compétitions départementales (autres qu'Avenirs)	2 529,42 €	5 000,00 €	4 842,70 €	Compétitions départementales (autres qu'Avenirs)	1 882,18 €	13 000,00 €	12 737,76 €
Journées départementales Avenirs	357,50 €			Journées départementales Avenirs	3 553,00 €		
Interteam	1 264,00 €			Interteam	460,00 €	500,00 €	440,00 €
Journée inter-départementale (avec reversement eng au 63)	1 122,27 €			Journée inter-départementale (avec reversement eng au 63)	3 525,50 €		
Coupe d'Allier	2 205,25 €			Coupe d'Allier	2 946,00 €		
Sélections / Regroupements				Formation CREPS *		700,00 €	787,50 €
Regroupement Avenirs / Benjamins		1 000,00 €	14 360,19 €				
Avenirs (Coupe Catherine Plewinski, Megève)	3 018,01 €	2 000,00 €	900,00 €				
Sélection Benjamins (Annonay)	2 908,95 €	3 500,00 €					
Sélection Juniors (Tours)	2 676,74 €	3 000,00 €	1 452,00 €				
Indemnités Encadrants	1 430,00 €	1 000,00 €					
Water polo *		100,00 €	- €	Water polo			
Natation Artistique		100,00 €	193,20 €	Natation Artistique		- €	- €
Eau Libre : traversée Anancy	524,00 €	700,00 €	- €	Eau Libre		- €	- €
Pluri-disciplines		300,00 €	- €	Pluri-disciplines			
Frais bancaires (banque + Lemonway)	164,18 €	200,00 €	204,75 €	Produits bancaires	814,77 €	350,00 €	355,37 €
Assurance	212,67 €	250,00 €	209,41 €				
Frais divers	80,00 €	700,00 €	188,50 €	Produits divers		- €	- €
				Sponsor			- €
				Dons	4 186,13 €		- €
Mise à disposition piscine	11 911,18 €	7 000,00 €	6 151,00 €	Mise à disposition piscine	11 911,18 €	7 000,00 €	6 151,00 €
<b>Charges à payer</b>			492,00 €	<b>Produits à percevoir</b>			4 591,00 €
Repas Jury journée interdép	415,89 €			Ristournes Ligue	3 209,00 €		
Water Polo : aide exceptionnelle nageurs	300,00 €			Subvention Conseil Départemental (fonctionnement)	4 500,00 €		
				Subvention FDVA	3 000,00 €		
				Facture CREPS	787,50 €		
<b>SOUS TOTAL CHARGES</b>	<b>41 859,72 €</b>	36 478,00 €	43 035,67 €	<b>SOUS TOTAL PRODUITS</b>	<b>45 943,26 €</b>	36 478,00 €	36 627,61 €
Contributions volontaires (dons IK)	4 066,77 €	3 000,00 €	2 080,12 €	Contributions volontaires (dons IK)	4 066,77 €	3 000,00 €	2 080,12 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>45 926,49 €</b>	<b>39 478,00 €</b>	<b>45 115,79 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>50 010,03 €</b>	<b>39 478,00 €</b>	<b>38 707,73 €</b>
<b>Excédent</b>	<b>4 083,54 €</b>			<b>Déficit</b>			6 408,06 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 010,03 €</b>	39 478,00 €	45 115,79 €	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>50 010,03 €</b>	39 478,00 €	45 115,79 €

## ACTIF / PASSIF au 30 septembre 2024

ACTIF		PASSIF	
PART SOCIALE CREDIT MUTUEL	7,00 €	RESERVES	33 047,33 €
CREDIT MUTUEL			
Compte Courant	2 577,85 €		
Livret	23 765,41 €		
Produits à percevoir	11 544,50 €	Charges à payer	715,89 €
Déficit exercice		Bénéfice Exercice	4 131,54 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>37 894,76 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>37 894,76 €</b>

### Rapprochement bancaire au 30 septembre 2024

	BANQUE		CDAN
Solde Compte Courant	2 577,85 €	Solde	2 577,85 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 577,85 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 577,85 €</b>
Solde Livret	23 765,41 €	Solde	23 765,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 765,41 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 765,41 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL

### 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025

CHARGES		PRODUITS	
	01/10/2024 30/09/2025		01/10/2024 30/09/2025
Frais de communication	700,00 €	<b>Subventions</b>	
Cotisation CDOS	130,00 €	Conseil Départemental (fonctionnement)	4 500,00 €
Cotisation COSMOS	20,00 €	Conseil Départemental (aide manifestation)	600,00 €
Frais administratifs	250,00 €	Agence Nationale du Sport	1 700,00 €
Equipement / Vêtements	1 000,00 €	FDVA	2 000,00 €
Matériel informatique	500,00 €	Ristournes Licences Ligue	3 000,00 €
Frais de réception			
AG	1 500,00 €		
Autres (Officiels, etc...)	500,00 €		
Frais de déplacements			
Représentation Ligue	500,00 €		
Déplacements autres	500,00 €		
<b>Charges de compétitions</b>		<b>Produits de compétition</b>	
Meeting de Rentrée	5 000,00 €	Meeting de Rentrée	6 000,00 €
Compétitions départementales (autres qu'Avenirs)	2 000,00 €	Compétitions départementales (autres qu'Avenirs)	3 000,00 €
Journées départementales Avenirs	500,00 €	Journées départementales Avenirs	4 000,00 €
Interteam	500,00 €	Interteam	1 000,00 €
Journée inter-départementale	1 000,00 €	Journée inter-départementale	2 000,00 €
Coupe d'Allier	1 000,00 €	Coupe d'Allier	2 000,00 €
Sélections / Regroupements		Formation CREPS	700,00 €
Regroupement	1 000,00 €		
Avenirs (Coupe Catherine Plewinski, Megève)	3 000,00 €		
Sélection Benjamins (Annonay)	3 000,00 €		
Sélection Juniors (Tours)	3 000,00 €		
Indemnités Encadrants	1 500,00 €		
Water polo	200,00 €	Water polo	
Natation Artistique	200,00 €	Natation Artistique	- €
Eau Libre	800,00 €	Eau Libre	- €
Formation	2 000,00 €		
Frais bancaires (banque + Lemon Way)	200,00 €	Produits bancaires	650,00 €
Assurance	250,00 €		
Frais divers	400,00 €	Produits divers	- €
Contributions volontaires (dons IK)	3 000,00 €	Contributions volontaires (dons IK)	3 000,00 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>34 150,00 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>34 150,00 €</b>
Mise à dispo piscines	12 000,00 €	Mise à dispo piscines	12 000,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>46 150,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>46 150,00 €</b>



## PROPOSITION DE TARIFS

### Saison 2024 - 2025

<b>CDAN</b>	
Remboursement IK déplacement hors département avec mission du Comité Directeur <i>(cf cadre dans Règlement Intérieur)</i>	0,45 €
<b>NATATION COURSE - Compétitions départementales</b>	
Engagements individuels	4,50 €
Engagements individuels supplémentaires	10,00 €
Engagements Relais	5,00 €
Interclubs (par équipe)	30,00 €
Coupe d'Allier (par course)	4,50 €
Interteams (par nageur)	10,00 €
Indemnités Sélections et regroupements (par demi-journée)	55,00 €
Pénalité Forfaitaire Absences Officiels / demi-journée <i>(cf cadre dans Règlement des Officiels)</i>	50,00 €





## Assemblée Générale

**Samedi 19 octobre 2024**

### BILAN NATATION COURSE

En accord avec les prérogatives proposées par la fédération française de natation, le programme sportif du comité d'Allier de Natation s'est déroulé sur 4 catégories pour la saison 2024 :

A noter qu'il y a eu une reprise des âges des catégories avec un alignement filles et garçons

- Avenirs : 2013 et moins (11 ans et moins) pour les filles et les garçons
- Benjamins : 2011 à 2012 (12 à 13 ans) pour les filles et les garçons
- Juniors : 2006 à 2010 (14 à 18 ans) pour les filles et les garçons
- Séniors : 2005 et avant (18 ans et +) pour les filles et les garçons

Depuis janvier 2021, la saison a lieu en année civile soit de janvier à décembre.

Voici le programme sportif en quelques chiffres :

#### **AVENIRS :**

Dans la continuité de l'évolution du programme de la saison précédente, le contenu sportif a gardé un niveau technique à chaque journée. Il a été réparti de la manière suivante :

- 4 journées individuelle + (1 journée et 1 interclubs sur le 4<sup>ème</sup> trimestre 2023).
- 1 journée Interteams à l'issue d'un regroupement Avenirs et benjamins.
- 1 coupe Catherine Plewinski le 25 et 26 mai à Megève pour la sélection départementale
- La coupe d'Allier.

Nous retrouvons un effectif de nageurs assez bon tout au long de la saison.

Les compétitions se sont bien déroulées, l'accueil des clubs organisateurs a permis aux nageuses et nageurs de bien s'exprimer. L'accueil des parents, primordial dans cette catégorie (là où sont nos potentiels futurs officiels) a été bien respecté.

### **BENJAMINS :**

Sur le même principe que les avenirs, le programme a permis aux nageurs de se qualifier pour les niveaux supérieurs.

- 4 journées départementales individuelles, certaines communes avec le Puy de dôme.
- 1 championnat d'Allier (4<sup>ème</sup> trimestre 2023)
- 1 interteams.
- L'accès aux différents meetings organisés dans le département (Meeting de rentrée ; meeting Virginie Boudjema, meeting du bourbonnais ; meeting de printemps)
- 1 journée interclubs commune avec le Puy de dôme et le Cantal.
- La coupe d'Allier
- La coupe de France des départements de la ligue AURA qui a eu lieu le 16 et 17 juin à Annonay.

La fréquentation des journées a été assez bonne tout au long de la saison.

A noter dans cette catégorie la qualification pour 2 nageuses aux championnats de France Benjamins qui auront lieu lors du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 à Dunkerque : DASILVA Sophie Jade – VVAN et MAUPAS Sacha – MN03.

### **JUNIORS-SENIORS :**

Le programme suit les prérogatives fédérales et oriente les nageurs vers les niveaux supérieurs.

Au niveau départemental nous leur avons proposés :

- 3 journées individuelles dont le combiné sprint (dont certaines en commun avec le Puy de dôme et le Cantal).
- Mise en place d'un championnat d'Allier lors du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023
- L'accès aux différents meetings organisés dans le département (meeting de rentrée, meeting Virginie Boudjema, meeting du bourbonnais ; meeting de printemps)
- 1 interclubs toutes catégories communes avec le Puy de dôme et le Cantal. Rendez-vous traditionnel à Clermont-Ferrand avec les départements de l'Allier, du Cantal et du Puy de Dôme.
- Coupe d'Allier

A noter dans cette catégorie la qualification pour d'un nageur aux championnats de France OPEN d'été : DESTANNES Clément – VVAN et de 2 nageuses, Lilou TROTEL BRUHAT et Sophie TURBAN DE RONCHI aux championnats de France N2.

### **Au niveau des sélections :**

Pour la catégorie Avenirs, nous avons mis en place un regroupement le dimanche 14 avril 2024 qui s'est déroulé sur la matinée. Il a permis d'établir la meilleure équipe possible pour la coupe Catherine Plewinski où 5 nageuses et 5 nageurs ont été sélectionnés. Les résultats de l'équipe, très motivée et très agréable, ont été plutôt bien pour notre département.

Pour la catégorie Benjamins, cette année, le comité a mis en place un regroupement le 14 avril 2024 le matin avant les interteams du soir. Pour ce regroupement une 20aine de benjamins. Des problèmes disciplinaires chez les garçons, ainsi que de nombreuses défections pour la compétition à Annonay ont eu pour conséquence d'amener seulement l'équipe filles. Elles terminent 9<sup>ème</sup>.

Enfin nous avons mis en place une sélection pour les catégories Juniors 1/2/3, elle concerne les 8 meilleurs nageuses ou nageurs du département par année d'âge à la table de cotation.

Cette sélection s'est rendue au Meeting National de Tours le week-end du 3 au 5 Mai 2024. La bonne ambiance et quelques bonnes performances ont accompagnées ce week-end.

L'organisation proposées de ces compétitions ainsi que le bon suivi de celles-ci par les membres du CDAN et les coachs du Département devait permettre de mettre les nageurs dans de bonnes conditions sportives. Un programme bien ajusté, malgré une annulation de compétition, des Interteams revus, a permis de passer une bonne saison aux bords des bassins départementaux.

Bonne saison sportive à tous.

**Jérôme Lathène**



## Assemblée Générale

**Samedi 19 octobre 2024**

### RAPPORT COMMISSION OFFICIELS

Bonjour à tous,

Cette année, la France a eu l'honneur d'organiser les Jeux olympiques et à chaque olympiade, le règlement évolue : pas de gros changement pour les nageurs, c'est essentiellement des termes qui évoluent, je vous invite à aller consulter ce dernier sur le site de la ligue dans la rubrique « officiels ».

Cette saison, nous avons suivi le règlement concernant l'utilisation du maillot de bain technique en l'interdisant pour les catégories Benjamin et moins.

A la fin de rapport, vous trouverez, un dessin qui illustre ces règles.

Nous rappelons également que depuis le mois d'avril 2023, tous les officiels du niveau juge et après, doivent avoir une sensibilisation aux gestes qui sauvent, ou avoir suivi une formation PSC1 ou SST.

Durant la saison, nous avons organisé une session, mais malheureusement, par manque de volontaire, nous avons dû annuler notre sensibilisation.

- Cette saison encore, la ligue a organisé plusieurs sessions en visio-conférence pour le recyclage des juges arbitres, très appréciés avec de bons supports et de très bons animateurs.
- Quant à nous, nous avons organisé une session de formation juge et recyclage B à Gannat le 2 mars 2024 avec 5 stagiaires.
- Une dizaine de nouveaux "chronométreurs" ont été formés et validés au cours de la saison avec une formation théorique réalisée par le référent dans le club d'appartenance.

La saison dernière nous avons créé une adresse mail spécifique à la commission des officiels en intégrant un tableau Excel dans le drive afin que les référents de chaque club enregistrent leurs officiels, malheureusement ce système ne fonctionne pas car trop compliqué à gérer pour les référents.

Nous sommes donc revenus à l'ancien système en envoyant à tous les officiels un tableau sondage afin que chacun note leurs disponibilités à chaque compétition.

L'objectif de cela est d'anticiper et de pallier au manque d'officiels auquel régulièrement le "Juge-Arbitre" doit faire face.

Nous n'intégrons pas le juge de nage dans le jury de tête, afin que le juge arbitre puisse s'en occuper lorsqu'il prépare sa feuille de jury et faire tourner les nouveaux juges dans différentes fonctions.

Cette saison, nous avons mis en place le nouveau règlement des officiels, travaillé précédemment et validé lors de notre dernière AG :

« Chaque club devra présenter obligatoirement au minimum et pour chaque réunion de la compétition :

- de 1 à 3 nageurs 1 officiel
- de 4 à 8 nageurs 2 officiels
- de 9 à 16 nageurs 3 officiels
- de 17 à 25 nageurs 4 officiels
- 1 officiel supplémentaire pour 26 et plus »

Nous remercions les clubs qui ont fait l'effort de fournir des officiels durant toute la saison.

Et je féliciterais tous particulièrement les petits clubs comme Cosne d'Allier et Lapalisse qui ont fait l'effort de former de nouveaux officiels.

Je remercie également tous les officiels qui se mobilisent pour le bon déroulement de chaque compétition, afin que nos nageurs puissent se rencontrer.

Je vous souhaite à tous une très bonne saison.

**Sébastien Branger**

# Définition des vêtements techniques

relative au dispositif applicable aux benjamins et moins



Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture piquée =>



Coupes « slip de bain » et « short de bain » autorisées sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées



Couture soudée ou collée



Coupe « combinaison » non autorisée

Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées





## Assemblée Générale

Samedi 19 octobre 2024

### RAPPORT COMMISSION MAITRES

Voici un petit état des lieux de la saison sportive chez les nageurs maîtres compétiteurs.

Cette année, les licences compétition ont vu leur nombre augmenter considérablement, passant de 18 à 60, bien que la majorité des licenciés se soient contentés d'une licence loisir.

Répartition des licences compétitions maîtres par club

CLUB	NAGEUSES	NAGEURS	TOTAL
<b>GANNAT OLYMPIQUE NATATION</b>	0	1	<b>1</b>
<b>VICHY VAL d'ALLIER NATATION</b>	24	11	<b>35</b>
<b>AS DOMPIERRE</b>	0	0	<b>0</b>
<b>ASCSG NATATION</b>	4	1	<b>5</b>
<b>CS COSNE D'ALLIER</b>	0	0	<b>0</b>
<b>MONTLUCON NATATION</b>	7	6	<b>13</b>
<b>NAUTIC CLUB MOULINS</b>	6	0	<b>6</b>
<b>ALLIER</b>	<b>41</b>	<b>19</b>	<b>60</b>

Les maîtres de notre département ont réalisé de nombreux déplacements, toujours en petit comité cependant :

- le Meeting de Ventadour à Egletons le 18 novembre 2023 : 6 nageurs
- Meeting de Brioude le 25 novembre 2023 : 4 nageurs de VVAN
- Meeting national des 2A à Clermont-Ferrand (pour les plus jeunes) le 15 décembre 2023 : 1 nageuse de VVAN
- Championnat Interdépartemental 03-63 à Moulins avec les jeunes le 17 décembre 2023 : 22 nageurs, le double de l'année dernière.

- Championnats régionaux à Vierzon le 27 janvier 2024 : 5 nageurs de MN03
- Championnat de France N2 en petit bassin le 3 février 2024 à Aix-en-Provence : 1 nageur de MN03.
- **Championnat de Ligue Hiver à Meyzieu le 11 février 2024 : 13 nageurs (MN03 VVAN).**
- **Interclubs ligue AURA Maîtres** à Saint-Georges de Mons le 3 mars 2024. Deux clubs avec une équipe de 10 nageurs chacune : VVAN et MN03
- **Championnat de France des maîtres au Puy-en-Velay** du 7 au 10 mars 2024 : 10 nageurs MN03 et VVAN
- Championnats demi-fond Masters de la Loire le 23 mars 2024 à Feurs : 1 nageur
- Journée maitres à Aurillac le 14 avril 2024 : 1 nageur
- Meeting national des Maitres le 27 avril 2024 à Villeurbanne : 6 nageurs : MN03 et VVAN
- Championnats des Pays-Bas le 2 mai 2024 à Eindhoven : 1 nageur
- Journée masters à Ambert le 5 mai 2024: 5 nageurs VVAN dont deux plus jeunes
- Championnat départemental d'été des maitres à Vierzon le 11 mai 2024 : deux nageurs de MN 02
- Les Championnats départementaux été des Maîtres en petit bassin – à VIERZON du 11 au 12 mai 2024, avec 2 nageurs MN03
- Championnats de France N2 à Melun du 16 au 19 mai 2024 : une nageuse VVAN
- 10e **Meeting National Maîtres de Dijon**, en bassin de 50m les 25 et 26 mai 2024 à DIJON : 1 VVAN
- **Open des maîtres du Rhône** à Belleville le 19 mai 2024 pour une nageuse de MN03
- Le **Championnat d'été masters Loire** en grand bassin a eu lieu à Saint-Etienne le 26 mai 2024 avec la participation de 1 nageur de VVAN
- **Meeting de printemps VVAN** du 31 mai au 2 juin 2024 : présence de quelques nageurs maîtres
- La saison s'est terminée par Les **Championnats de France d'été à Montpellier du 20 au 23 juin 2024** où 7 nageurs ont participé (3 MN03, 4 VVAN) avec une nageuse de MN03 en N2.
- Lors de notre **coupe d'Allier**, quelques masters sont venus renforcer les rangs des clubs à Gannat le 23 juin 2024.

On peut donc noter un regain d'activité chez nos maîtres, même s'ils restent encore frileux pour les compétitions, un petit noyau d'entre eux participent aux manifestations de notre région et régions alentours.

Avec la dynamique créée par les JO, on peut penser que cette tendance va s'amplifier dans les prochaines années.

Christine Bouchard





## Assemblée Générale

Samedi 19 octobre 2024

### RAPPORT COMMISSION WATER-POLO

Cette saison fut une saison de forte progression pour les jeunes poloïstes Bourbonnais, les Ententes avec le club des SAUVETEURS DE GIVORS dans les catégories U15 et U17 ont permis à nos jeunes de jouer en Championnat de France Excellence 2<sup>ième</sup> Division.

En U15, le championnat fut difficile.

13 matchs joués, 0 victoire mais 13 joueurs du NCM participèrent à ce Championnat  
On peut féliciter Clément Linval pour ses 48 Buts.

En U17, cette équipe s'est classée 3<sup>ième</sup>, 16 matchs joués, 8 victoires



10 joueurs du NCM ont participé à ce Championnat, on peut féliciter Florian ROUSSEL et Thomas FRAILE pour leurs prestations tout au long de la saison.

Ces championnats ont permis à des jeunes du NCM de s'illustrer au plus haut niveau de leur catégorie d'âge.

Robin Ortonne et Louis Lorison ont pu ainsi découvrir avec la sélection U13 de la Ligue AURA un tournoi international en Italie.

Robin a aussi participé à la Coupe de France des LIGUES U14 avec la Sélection de la Ligue AURA

Thomas FRAILE a participé à la Coupe de France des LIGUES U16 avec la Sélection de la Ligue AURA, il finit meilleur buteur de la sélection avec 16 réalisations.

Pour finir l'équipe du Nautic évoluant en National 1 a réussi à se maintenir dans ce Championnat pour la saison prochaine.

Je tiens à remercier tous les membres du CDAN pour ces 8 années.

**Xavier Fraile**



**Assemblée Générale**

**Samedi 19 octobre 2024**

## **BILAN COMMISSION NATATION ARTISTIQUE**

Au sein du Comité Départemental d'Allier Natation, 3 clubs représentaient la discipline au cours de la saison :

- le Nautic Club Moulinois : 11 nageuses
- l'ASPTT Montluçon : 59 licences dont 51 nageuses
- Vichy Dôme Synchro : 57 licences dont 51 nageuses

Effectifs en hausse pour Montluçon et Vichy.

3 Synchronat se sont déroulés cette saison avec la participation des clubs de Montluçon et Vichy ; 107 épreuves présentées (75 la saison précédente) ce qui prouve la bonne santé des 2 clubs.

Au niveau des juges, les deux clubs ont poursuivi la formation de leurs juges respectifs (3 pour Vichy et 10 pour Montluçon).

Leur montée en compétence a été très impactée par le changement important qui concerne les ballets avec la codification des figures à l'identique du patinage artistique : pour chaque ballet, le coach doit établir, avant la compétition, la composition de son ballet quasiment à la seconde près ce qui change considérablement le montage des ballets et leur jugement bien-sûr.

Pour être au fait des changements, plusieurs de nos juges ou coaches ont dû suivre :

- 2 jours de formation à Paris
- 2 jours à Chassieu

Montluçon était représenté sur le circuit Ballets avec :

- 1 équipe et 1 duo en Challenge
- 1 solo (Coline Paliot) et 1 duo (Coline Paliot et Anouk Flury) ont évolué dans la discipline « reine » du Championnat en participant aux N2 Toutes Catégories à Venelles ; à la base, elles auraient dû être engagées sur le circuit Juniors mais au vu de divers changements de calendrier c'est finalement sur cette compétition qu'elles se sont retrouvées engagées. Elles se sont retrouvées dans la cour des grands !  
Le duo a fini 12<sup>ème</sup> sur 15 et le solo 13<sup>ème</sup>.

Je me permets d'insister sur ces résultats et sur le sourire de ces deux nageuses qui nous motivent à continuer sur le circuit Compétition malgré la difficulté pour nous, petits clubs, d'y figurer.

Notre traditionnel Meeting de Printemps s'est tenu à Bellerive cette année, en extérieur, ce qui a donné une couleur particulière à cette rencontre : comme d'habitude, les clubs bourbonnais ont trusté les premières places avec 7 médailles d'or (4 pour Montluçon en solo, duo, équipe, combo et 3 pour Vichy en duo, équipe et combo). C'est le club de Vichy qui a accueilli avec réussite cette belle compétition.

Pour la première fois, deux duos mixtes ont été présentés sur une compétition auvergnate marquant ainsi le retour réussi du club de Thiers.

**Nathalie Perrot**



## **Assemblée Générale**

**Samedi 19 octobre 2024**

### **COMMISSION DES RECOMPENSES**

#### **Assemblée Générale 2023 :**

##### **Ont été récompensés :**

- 3 nageurs du water-polo,
- 8 nageuses de la Natation Artistique,
- 2 nageuses et nageurs de la Natation Course,
- 1 nageuse de la Natation Eau Libre.

#### **Compétitions départementales 2023/2024 :**

Le stock restant de médailles a été utilisé au mieux.

5 commandes ont été faites pour assurer les récompenses de l'Assemblée Générales 2023 et les compétitions départementales Courses et Masters.

Les médailles et coupes ont été acheminées sur les lieux des compétitions soit par l'A.S.C.S.G. Natation ou données à notre Président.

Les commandes ont été faites auprès de NAGE LIBRE.

Suite à l'annulation d'une compétition il reste quelques médailles et un jeu de coupes des années COVID ;

**Michèle Laporte**



**Assemblée Générale**

**Samedi 19 octobre 2024**

**COMMISSION ETHIQUE et COMMUNICATION**

La commission s'est peu réunie durant la saison sportive.

La mise en pratique du règlement intérieur a permis de constater qu'il y avait lieu de procéder à quelques ajustements dans sa rédaction. Un exemplaire modifié est inclus dans le dossier de la réunion et sera soumis à votre approbation par un vote.

Il a été procédé à une mise à jour du site internet du comité.

En ce qui concerne le volet communication, je profite de cet instant de parole pour rappeler que le comité est toujours demandeur d'informations de la part des clubs concernant les différentes disciplines pour faire vivre ce site internet ainsi que la page Facebook.

Les nouveaux élus auront encore des actions à mener tant sur le volet éthique que communication.

**Bernadette Garçon**



## Assemblée Générale

Samedi 19 octobre 2024

### Rapport de la commission Nouvelles Pratiques Aquatiques

#### Actions menées :

- Mise en place du questionnaire : Difficile d'avoir des réponses par ce mode de questionnaire. Donc j'ai questionné les clubs pendant les compétitions ou lors de réunion, pour voir ce qui se pratique sur leur structure.

- Mise en commun des données

Club de Lapalisse : 6 licenciés sur 86 adhérents au club

Club de Gannat : 600 adhérents, tous licenciés

Club de Vichy : 600 adhérents, tous licenciés

Club de Montluçon :

Club de Dompierre sur Besbre :

Club de Cosnes d'Allier :

Club de Moulins :

Association de Bellenaves : 106 adhérents, pas de licence.

Thermes des Dômes, des Célestins : Turn over important

Commune d'Yzeure : sur une petite piscine.

## Analyse :

- Nous trouvons sur le département de nombreuses nouvelles activités aquatiques, qui ne relèvent pas de la natation de compétition. Il y a l'aquagym, l'aquabike en piscine et en baignoire, nage et forme santé, nage et forme bien-être ces deux dernières activités sont très peu développées.

- Dans tous les clubs, la pratique autre que la natation de compétition, est beaucoup plus pratiquée que la compétition, mais pour certains clubs, il ne voit pas l'intérêt d'adhérer à la fédération avec une licence de loisir.

- Le prix de la licence hors compétition est de 15€.

- de plus, ces pratiques sont en concurrence direct avec les salles de sports, et les piscines thermales, sur lesquels nous n'avons aucune main mise. Il semble que si le club ne propose pas de natation sportive en compétition, il préfère ne pas adhérer à la fédération.

- C'est un handicap pour les clubs, de devoir licencier des adhérents à la fédération, alors que nous n'avons pas besoin de leur service, ou qu'elle ne leur apporte rien.

- La réglementation est mal connue, et n'oblige pas les clubs à faire d'autres pratiques.

- Quel intérêt pour un club ?

- Ces pratiques ne demandent pas de grand bassin, engendre moins de frais, moins d'organisation, des diplômes moins longs à passer.

- Et la chartre de la fédé est lourde à mettre en place. Et il faut rendre des comptes.

- Certaines pratiques ne sont pas prises en charge par les clubs, mais par les communes, qui trouvent là un moyen de rentabiliser un peu leur structure.

**Sofi Branger**





## REGLEMENT INTERIEUR COMITE DEPARTEMENTAL NATATION ALLIER (CDAN) Adopté par l'AG du

Conformément au chapitre III - l'article 7.1 des statuts, le Comité Départemental arrête le texte d'un règlement intérieur ayant pour but d'apporter les ajustements à ces derniers.

### **1 – ASSEMBLEE GENERALE (AG)**

#### **- Pénalités pour absence à l'Assemblée générale**

Tout club absent non représenté par **son-sa Président(e)** ou une personne mandatée par lui-même devra s'acquitter de la pénalité dont le montant sera voté à l'AG précédente.

L'alternance géographique de l'Assemblée Générale sur tous les secteurs du département apparait comme un objectif.

### **2 – COMITE DIRECTEUR (CD)**

Par référence aux statuts :

- Président Chapitre II – 6-2-2-4-2
- Sièges du CODIR – 6-2-2-4-1

**2-1 : Le Comité directeur élit un bureau** (Article 11 et 12)

Composé de : 1 président(e), 1 vice-président(e), 1 trésorier(e) et son adjoint (e), 1 secrétaire et son adjoint(e).

Le Comité directeur peut décerner des titres honorifiques à d'anciens membres. Ils peuvent assister aux réunions sans voix délibératives.

Par déontologie, le-la Président(e) et le Trésorier ne pourront être de la même famille.

**Le quorum pour délibérer valablement est égal ou supérieur à 50 % des membres élus, devront être présents au moins le-la Président(e), le ou la secrétaire général(e) ou le la trésorier(e).**

En cas d'absence **du-de la Président(e)**, devront être présents au moins deux membres parmi le-la vice-président(e), le ou la secrétaire général(e) ou le ou la trésorier (e).

Seuls **le-la Président(e)**, et le Secrétaire Général ont pouvoir de signature de tout courrier concernant le Comité Départemental (sauf délégation de signature expressément donnée par le Président à un autre membre).

Seuls **le-la Président(e)** et le trésorier ont pouvoir de tout encaissement, paiement ou engagement financier et signature, au nom du Comité Départemental Allier Natation. (Sauf délégation de signature expressément donnée par **le-la Président(e)** à un autre membre, notamment lors de déplacements sportifs).

Un membre du Comité départemental peut recevoir délégation **du- de la Président(e)** pour le représenter si les circonstances l'imposent.

## **2-2 : Composition du Comité Directeur.**

Au cours des différentes AG constituant le mandat, des élections complémentaires de membres du CD peuvent être organisées dans la limite des statuts et sur le même modèle de validation de candidature et d'élection.

Le nombre de membres votants au Comité Directeur est limité à 5 licenciés par club. Dans le cas de membres par club supérieur à 5, un tirage au sort sera organisé pour définir les votants au début du Comité Directeur. Dans le cas de membres avec une double licence, les membres choisiront au premier CD leur appartenance Club pour la saison sportive.

En cas de ballottage lors d'un vote du CD, la voix du Président ou du Vice-Président (si Président absent) compte double.

## **2-3 : Représentativité des Clubs et des Disciplines**

Dans la mesure du possible, l'intégralité des clubs et des disciplines du département devra être représentée. Une communication en ce sens pourra être réalisée avant chaque élection des membres du CD.

## **2-4 : Les membres du Comité Directeur**

œuvrent dans l'intérêt de toutes les associations affiliées au comité départemental Allier Natation. Les Membres du CD n'interviennent pas en qualité de représentant du club auprès duquel ils sont licenciés.

## **2-5 : Le Président du comité départemental et le comité directeur**

ne peuvent intervenir dans la vie des Clubs. Toutefois, ils peuvent avoir un rôle de conseil.

## **2-6 : Gestion des absences**

Trois absences non excusées, par saison sportive, aux réunions du Comité Directeur entre deux Assemblées Générales seront considérées comme une démission de l'élu

(e). L'information de l'absence doit être formulée par écrit **au – à la Président(e)** ou au Secrétariat du Comité.

Plus de 8 absences excusées au cours de 2 saisons consécutives seront considérées comme une démission de l'élu(e).

Il est entendu que dès que le constat du nombre d'absences, la démission de l'élu(e) concerné(e) sera prononcé au comité directeur suivant.

## **2-7 : Les réunions du comité directeur :**

sont annoncées par courriel au moins quinze (15) jours calendaires à l'avance. La convocation reprend la date l'heure d'ouverture de la séance et le lieu.

Les réunions de bureau et du comité directeur sont concomitantes.

Pour permettre le bon déroulement des travaux, le bureau peut accepter à titre dérogatoire à l'article 8.3 que les *conditions pour délibérer et participer aux votes du Comité directeur soient les suivantes :*

Tous les membres du comité directeur devront être licenciés dans les 45 jours qui suivent le début de la saison sportive.

**Au cours de la saison sportive, des réunions peuvent avoir lieu en visio, à titre dérogatoire aux dispositions de l'article 2.1, dans ce cas de figure :**

**Le quorum pour délibérer valablement devra être égal ou supérieur à 40 % des membres élus, devront être présents au moins le-la Président(e), le ou la secrétaire général(e) ou le la trésorier(e).**

## **3 – FONCTIONNEMENT DU COMITE DIRECTEUR**

Le Comité Directeur est secondé par des commissions définies en Comité Directeur.

Chaque commission est représentée par un responsable de commission membre du comité directeur. Les différentes thématiques des commissions ont pour but si possible, la représentation de chaque discipline de la natation et répondent aux besoins du comité Départemental de l'Allier pour fonctionner.

Chaque commission se réunira au moins une fois par an, sous l'autorité de son responsable de commission, désigné par **le-la Président(e)** du CDAN.

Les membres de ces commissions peuvent être choisis en dehors du CD, ils doivent être majeurs et régulièrement licenciés dans le département. La composition des commissions est soumise à l'approbation du CD par vote à la majorité des votants. **le-la Président(e)** du CD est membre de fait de toutes les commissions.

Les commissions ont une mission d'étude et de propositions ; le décisionnel est de la responsabilité du Comité Directeur.

A chaque réunion du CD, **le-la Président(e)** peut inviter les présidents de commissions à faire un compte rendu de l'avancement de leurs travaux. A la fin de la saison un membre de chaque commission est invité à présenter le travail de celle-ci lors de l'Assemblée Générale et à rédiger un compte rendu de l'activité annuelle.

#### **4 – COMMISSION ELECTORALE TEMPORAIRE**

Des scrutateurs licenciés FFN n'étant pas des candidats à l'élection devront être nommés pour effectuer les tâches nécessaires à la promulgation des résultats. (dépouillement, contrôle des urnes,...)

#### **5 – DISPOSITIONS FINANCIERES**

Pour permettre l'approbation des comptes à chaque assemblée générale, Chaque année lors de cette assemblée, le Comité Directeur propose un ou deux vérificateurs aux comptes après la validation des comptes de l'exercice précédent. Cette proposition est validée par un vote majoritaire des clubs présents. Leurs missions sont de vérifier la régularité des pièces comptables et les affectations financières par rapport au plan comptable des associations.

Le ou les vérificateurs aux comptes produisent un rapport qui sera lu en AG à la suite de la présentation du bilan financier permettant l'adoption des comptes. Le rapport sera joint au PV de l'Assemblée Générale.

- Dans l'accomplissement de missions pour le CDAN hors département, les personnes dûment mandatées par le Comité Directeur peuvent faire prendre en charge leurs frais de déplacement. Ils ont le choix entre deux options exclusives l'une de l'autre :
  - Soit remplir une demande de remboursement des frais kilométriques sur la base du montant déterminé par le comité directeur et présenté en assemblée générale. Règlement sur présentation des factures originales ainsi qu'un explicatif justifiant la raison du déplacement. Les billets de trains sont pris en charge sur la base d'un tarif SNCF seconde classe.
  - Soit déduction des impôts des frais de déplacements au moyen de l'attestation de dons aux associations CERFA 11580 validé et signé par le président ou le trésorier.
- Dans l'accomplissement des missions pour le CDAN dans le département de l'Allier :
  - La déduction des impôts des frais de déplacements au moyen de l'attestation de dons aux associations CERFA 11580 validé et signé par le président ou le trésorier est possible.

#### **6 – DEVOIR DE RESERVE**

Les Membres du Comité directeur, comme toutes les personnes qui participent aux réunions du CD et des commissions, sont tenues au devoir de réserve quant à la teneur et au déroulement des débats.

## **7 – REGLEMENT DE PROTECTION DES DONNEES**

### **7-1 : Le Comité départemental met tout en œuvre pour garantir la protection des données fournies.**

Conformément au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les membres bénéficient d'un droit d'accès (article 15 RGPD), de rectification (article 16 RGPD), d'effacement des données (article 17 RGPD), de limitation du traitement (Article 18 RGPD), à la portabilité des données (article 20 RGPD), d'opposition (article 21 et 22 RGPD) et un droit d'introduire une réclamation (article 77 RGPD) les concernant. Tous les moyens sont mis en place afin d'assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Le Comité départemental peut être amené à récolter des données concernant les membres du Comité. Le Comité départemental s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès aux données, à des tiers, sans le consentement préalable, à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale.

### **7-2 : Dans le cadre d'encadrement de jeunes mineurs dans les actions du Comité Départemental Allier Natation**

et suivant les directives de la Fédération Française de Natation ou des directives du ministère des sports, des données complémentaires sur : l'identité, la carte professionnelle, un extrait de casier judiciaire, etc, peuvent être demandées aux membres de cet encadrement bénévole ou rémunéré.

## **8 - DROIT A L'IMAGE**

Le Comité départemental a pris les dispositions nécessaires sur ce point par un courrier adressé aux Clubs, le support concernant le respect du droit à l'image doit être largement diffusé (au moment de la prise de licence par les adhérents).

Ces documents sont à disposition des Clubs au secrétariat ou sur le site internet.

Les clubs ayant des personnes qui désirent être soustraites aux images du club et/ou du CDAN sont invités à le faire savoir.

Si une publication relevant du droit à l'image était malencontreusement publiée elle serait retirée sur simple demande au CDAN.

## **9 – ETHIQUE DU REGLEMENT**

Le Comité s'attachera à la surveillance des points en lien avec cette thématique.

## **10 – AUTRES DISPOSITIONS**

Les statuts et le règlement intérieur sont consultables sur le site internet du CDAN.

Pour les cas non prévus, dans les Statuts du Comité Départemental et du présent Règlement Intérieur, les mesures applicables et références sont celles des Statuts et Règlement Intérieur de la FFN.

## **11 – REVISION**

Le présent règlement intérieur pourra être modifié sur proposition du comité directeur et validation par l'Assemblée générale suivante à la majorité des membres votants.

Le Président,  
Thierry LEFAURE

La Secrétaire,  
Bernadette GARCON

REGLEMENT INTERIEUR CDAN MODIFICATIONS AG 2024

Records du CDAN au 1er septembre 2024

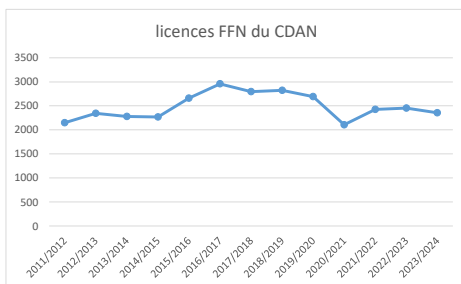
TC

Bassin 25 M		Bassin 50 M		Epreuves	Bassin 25 M		Bassin 50 M	
26.85	2018	26.98	2018	50 nl	23.30	2015	24.03	2015
Ferrandon Flavie VVAN		Ferrandon Flavie VVAN			Loth Mathias VVAN		Danjoux Cedric VVAN	
58.65	2016	59.82	2018	100 nl	50.89	2014	52.36	2013
Ferrandon Flavie VVAN		Ferrandon Flavie VVAN			Danjoux Cedric VVAN		Danjoux Cedric VVAN	
2.08.57	2017	2.11.96	2018	200 nl	1.53.05	2014	1.57.25	2014
Suescun Clemence MN		Ferrandon Flavie VVAN			Danjoux Cedric VVAN		Danjoux Cedric VVAN	
4.33.19	2023	4.37.57	2024	400 nl	4.03.68	2014	4.15.06	2016
Trotel Bruhat Lilou VVAN		Trotel Bruhat Lilou VVAN			Deloge Benoit VVAN		Piron Thomas VVAN	
9.27.02	2023	9.29.78	2024	800 nl	8.23.68	2013	8.55.34	2013
Trotel Bruhat Lilou VVAN		Trotel Bruhat Lilou VVAN			Deloge Benoit VVAN		Deloge Benoit VVAN	
18.06.18	2024	18.04.87	2024	1500 nl	16.07.03	2013	17.21.32	2013
Trotel Bruhat Lilou VVAN		Trotel Bruhat Lilou VVAN			Deloge Benoit VVAN		Deloge Benoit VVAN	
30.97	2012	31.30	2012	50 dos	25.07	2015	26.81	2015
Kommer Déborah MN		Kommer Déborah MN			Loth Mathias VVAN		Loth Mathias VVAN	
1.05.79	2012	1.06.19	2012	100 dos	54.86	2015	58.95	2012
Kommer Déborah MN		Kommer Déborah MN			Loth Mathias VVAN		Carrat Victor VVAN	
2.20.62	2017	2.21.89	2018	200 dos	2.06.25	2014	2.12.42	2002
Suescun Clemence MN		Suescun Clemence MN			Deloge Benoit VVAN		Roux Anthony GON	
33.88	2022	34.87	2016	50 brasse	27.97	2016	29.15	2017
DeRonchie Sophie VVAN		Fradier Camille MN			Loth Mathias VVAN		Loth Mathias VVAN	
1.14.07	2023	1.15.56	2024	100 brasse	1.00.69	2016	1.03.71	2016
DeRonchie Sophie VVAN		DeRonchie Sophie VVAN			Loth Mathias VVAN		Loth Mathias VVAN	
2.39.34	2017	2.46.73	2015	200 brasse	2.11.92	2016	2.18.07	2016
Graveleau Laura VVAN		Graveleau Laura VVAN			Loth Mathias VVAN		Loth Mathias VVAN	
29.05	2017	29.11	2018	50 papillon	25.23	2016	25.47	2015
Suescun Clemence MN		Suescun Clemence MN			Loth Mathias VVAN		Danjoux Cedric VVAN	
1.03.77	2009	1.04.02	2010	100 papillon	56.40	2015	56.47	2016
Dequaire Clotilde MN		Dequaire Clotilde MN			Piron Thomas VVAN		Piron Thomas VVAN	
2.17.33	2009	2.19.25	2010	200 papillon	2.08.30	2005	2.10.01	2022
Dequaire Clotilde MN		Dequaire Clotilde MN			Roux Vincent GON		Roussel Kylian VVAN	
1.08.26	2012			100 4N	56.13	2016		
Kommer Déborah MN					Loth Mathias VVAN			
2.24.22	2017	2.30.73	2018	200 4N	2.05.88	2014	2.11.77	2015
Suescun Clemence MN		Suescun Clemence MN			Loth Mathias VVAN		Deloge Benoit VVAN	
5.05.42	2017	5.18.96	2017	400 4N	4.29.24	2014	4.43.07	2014
Suescun Clemence MN		Suescun Clemence MN			Deloge Benoit VVAN		Deloge Benoit VVAN	
3.59.19	2015	4.11.95	2011	4X100 NL	3.28.41	2015	3.34.72	2016
VVAN		Montluçon Natation			VVAN		VVAN	
8.55.91	2015			4X200 NL	7.46.24	2015		
VVAN					VVAN			
4.23.69	2015	4.37.85	2011	4X100 4N	3.48.19	2016	3.57.02	2015
VVAN		Montluçon Natation			VVAN		VVAN	



Evolution des licences CDAN

saison	nombre
2011/2012	2149
2012/2013	2342
2013/2014	2281
2014/2015	2270
2015/2016	2658
2016/2017	2957
2017/2018	2797
2018/2019	2822
2019/2020	2695
2020/2021	2107
2021/2022	2426
2022/2023	2454
2023/2024	2355



Evolution licences par club

CLUBS	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
VVAN	759	768	730	649	659	454	604	591	548
GON	583	585	593	604	571	427	488	587	576
MONTLUÇON	414	547	480	515	422	460	598	604	542
NCM	170	455	425	495	458	330	312	220	264
ASDompiere	115	131	131	126	92	116	91	115	111
CSCosnes	47	48	52	72	47	38	40	25	29
ASSG	184	199	201	221	134	159	170	168	144
ASPTT Montluçon	51	59	73	69	69	47	76	65	62
Vichy Dome	35	51	29	29	54	35	44	60	67
commentryN	84	105	83	42	57	41	0	0	0
bigwood sports							3	0	0
Lapalisse								3	12

Types de licences

	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
compétitions	577	562	292	515	634	491
pratique pour tous	1779	1790	1412	1377	1361	1418
autres	539	343	403	534	459	446

Nombre de nageurs classés NC

Clubs	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
VVAN	80	51	38	51	85	81
GON	67	54	13	31	38	26
MONTLUÇON	85	74	35	58	69	53
NCM	83	65	20	24	21	26
ASDompiere	28	14	0	1	21	12
CSCosnes	0	12	1	5	4	7
ASSG	27	23	14	9	21	13
commentryN	0	4	3	0	0	
Les Crocos						6

interclubs TC 23

dames

VVAN 16 e ligue national 2  
 Montluçon 50e ligue

messieurs

VVAN 21 e ligue national 2  
 Montluçon 40 e ligue  
 Gannat ON 87e ligue

Classement national club

- VVAN 14e club ligue AURA
- MN03 26 e club ligue AURA
- NCM 70 e club ligue AURA
- GON 77 e club ligue AURA
- ASSG 96 e club ligue AURA
- ASDompiere 97 e club ligue AURA
- CSCosnes 109 e club ligue AURA
- les crocos 110e club ligue AURA

sur 734 clubs classés dont 114 en ligue AURA

Classement national des clubs 23 24 masters

- VVAN 15e club ligue AURA sur 8: 15 nageurs
  - MN03 20e club ligue AURA 11 nageurs
- sur 466 clubs au niveau national

classement national des clubs eau libre 23 24

- VVAN 53e club national 7e club de la ligue AURA
  - GON 157e club National et 10e de la ligue AURA
  - MN 220e club national et 14e de la ligue AURA
  - ASSG 248e club national et 16 e de la ligue AURA
  - NCM 287e club national et 21e de la ligue AURA
- sur 425 clubs classés

Water Polo 1 club

Nautic Club Moulins National 1

Natation artistique 3 clubs

ASPTT Montluçon  
 Vichy Dome  
 Nautic club moulinois



Championnats de France OPEN d'été Pierrelatte

VICHY VAL D'ALLIER NATATION				
DESTANNES CLÉMENT (2008/16 ANS) ♂ FRA [2061063]				
54e	50 Dos Messieurs	Séries	00:29.07	1048 pts
59e	100 Dos Messieurs	Séries	01:03.08	1021 pts
44e	200 Dos Messieurs	Séries	02:17.03	1000 pts
136e	50 Papillon Messieurs	Séries	00:28.01	1021 pts
7e	50 Dos Messieurs	Finale B : 15-16 ans	00:29.02	1050 pts
2e	200 Dos Messieurs	Finale B : 15-16 ans	02:14.70	1031 pts

Championnats de France N2 Melun

VICHY VAL D'ALLIER NATATION				
DE RONCHI TURBAN SOPHIE (1985/39 ANS) ♀ FRA [93237]				
6e	50 Brasse Dames	Finale B	00:34.96	1100 pts
14e	50 Brasse Dames	Séries	00:34.76	1111 pts
5e	100 Brasse Dames	Finale B	01:17.89	1066 pts
13e	100 Brasse Dames	Séries	01:17.82	1068 pts
TROTEL BRUHAT LILOU (2007/17 ANS) ♀ FRA [2295379]				
59e	50 Nage Libre Dames	Séries	00:29.33	996 pts
6e	200 Nage Libre Dames	Finale B	02:12.61	1089 pts
18e	200 Nage Libre Dames	Séries	02:13.18	1080 pts
8e	800 Nage Libre Dames	Premières séries	09:29.78	1086 pts
6e	1500 Nage Libre Dames	Premières séries	18:04.87	1120 pts

Championnats de France Benjamins Dunkerque décembre 2024

MONTLUÇON NATATION [1203]	
Championnats de France Benjamins - <i>Qualifications provisoires</i>	
1. MAUPAS Sacha (2011/13 ans) ♀ FRA [2840075]	
50 NL* , 50 Dos*	

Championnats de France Benjamins - <i>Qualifications provisoires</i>	
I. DASILVA Sophie Jade (2011/13 ans) ♀ FRA [3710275]	
50 Pap.* , 100 Pap.* , 200 Pap.*	

## EAU LIBRE

**BRAVARD Tycia (2006/18 ans) ♀ FRA [2038211]** [Liste des 5 performances](#)

Saison : 2024

8e	Traversée du Lac d'Annecy - Coupe des Dauphins (10km) - étape N° : 33	10 km	15/08/2024	ANNECY (FRA)	<b>3:03:47.89</b>	3800 pts
8e	7ème Traversée de Baye - La Marathon - étape N° : 12	10 km	22/06/2024	BAZOLLES (FRA)	<b>2:54:32.00</b>	3700 pts
2e	Coupe de France La Salamandre - La difficile - étape N° : 18	5 km	06/07/2024	VILLIERS-SUR-LOIR (FRA)	<b>1:13:54.00</b>	3400 pts
4e	Coupe de France Eau Libre DIJON METROPOLE - 5 Kms Coupe de France - étape N° : 41	5 km	07/09/2024	DIJON (FRA)	<b>1:21:48.72</b>	3300 pts
32e	Championnats de France Eau Libre - 5km Dames - étape N° : 26	5 km	13/07/2024	COMPIÈGNE (FRA)	<b>1:26:26.01</b>	1900 pts

**TOTAL : 16100 pts**

### **Championnats de France Eau Libre - 5km Dames - étape N° : 26** [5 km](#)

**Le Samedi 13 Juillet 2024 - COMPIÈGNE (FRA)**

18.

TROTEL BRUHAT Lilou (2007/17 ans) ♀ FRA

VICHY VAL D'ALLIER NATATION

1:08:16.90

2600 pts \*

33 pts